

MAGNY-SUR-TILLE. La fin des travaux est prévue fin juin.

Brin de toilette pour le lavoir

En partenariat avec la Fondation du patrimoine, le lavoir situé sur les berges de la Norges va retrouver sa beauté d'antan.

Dans le cadre d'une prise en considération du patrimoine communal lié à l'eau, la municipalité et les membres de l'association Eco-Magny ont décidé de mettre en œuvre le projet de restauration du lavoir communal situé le long des berges de la Norges.

Sur le chantier, l'association Avenir Environnement de Talant emploie une équipe locale professionnelle de six personnes en réinsertion.

Le coût total de l'opération s'élève à 25 577,86 €, subventionné à 80 % par des fonds publics. La Fondation du patrimoine soutient le projet.

Une forte mobilisation

En complément des fonds publics, la commune a sollicité les Magnytillois, et tous ceux qui souhaitent s'y associer (en partenariat avec la Fondation du patrimoine), par le biais d'une campagne de souscription (déductible des impôts). D'autres bienfaiteurs comme la Lyonnaise des Eaux et Intermarché se sont également mobilisés.

La réunion de chantier qui s'est tenue au mois de mai a permis de faire le point en présence de la municipalité, les membres d'Eco-Magny, Avenir Environnement et les responsables de la Fondation du Patrimoine.

Construit en 1888, pendant près d'un siècle le lavoir



1



2

1 La réunion de chantier a permis de faire le point en présence de la municipalité, des membres d'Eco-Magny, d'Avenir Environnement et des responsables de la Fondation du patrimoine

2 La restauration est assurée par une équipe locale de professionnels en réinsertion.

Photos Chantal Malatesta

était un lieu de rencontres et d'échanges entre les habitants de la commune. Dans les années cinquante, à l'arrivée des machines à laver le linge, le lavoir est resté à l'abandon. Le temps faisant

son œuvre, petit à petit il s'est délabré. L'objectif étant de lui redonner son aspect d'origine grâce à une rénovation de qualité, restauration des enduits, de la toiture, du mur extérieur, et une valori-

sation de ses abords.

L'originalité du bâtiment réside en la présence d'un mécanisme de relevage des paillasses en fonction de la variation du niveau de la rivière.